

Extrait du Site de l'Association Adéquations

<http://www.adequations.org/spip.php?article2496>

# Une feuille de route mondiale pour le développement durable

- Nos projets & actions en cours - Les politiques de transition écologique en France - Chronique d'Adéquations sur la transition écologique -

Date de mise en ligne : samedi 8 avril 2017

## **Description :**

Où en est la mise en oeuvre du Programme de développement durable pour 2030 adopté en septembre 2015 par l'Assemblée générale des Nations unies suite au processus « Rio + 20 » ?

---

Site de l'Association Adéquations

---

### Où en est la mise en oeuvre du Programme de développement durable pour 2030 adopté en septembre 2015 par l'Assemblée générale des Nations unies suite au processus « Rio + 20 » ?

Les dix-sept Objectifs de développement durable (les « ODD »), précisés par 169 cibles, doivent être traduits par tous les pays en stratégies nationales (ainsi que par les ensembles sous-régionaux comme l'Union européenne). Les ODD concernent l'éradication de la faim et de la pauvreté, la réduction des inégalités, la biodiversité, l'agriculture, l'eau, l'énergie, la santé, le travail décent, l'industrie et l'innovation, la production et la consommation responsables, la paix et la justice... En France leur mise en oeuvre est coordonnée par le ministère de l'Environnement et celui des Affaires étrangères. Un premier rapport sur la mise en oeuvre des ODD par la France avait été présenté en juillet 2016 au Forum politique de haut niveau sur le développement durable, instance des Nations unies qui suit les ODD (cf. ci-dessous dans les ressources).

Comment vérifier les progrès dans cette mise en oeuvre ? Comment comparer des situations très disparates, entre pays occidentaux et pays du Sud, comment obtenir des données fiables pour renseigner des indicateurs ? La Commission statistique des Nations unies propose 244 indicateurs, qui peuvent être adaptés à chaque contexte national. Ils ont été classés en trois catégories : méthode solide et indicateur largement disponible (catégorie 1), méthode solide mais indicateur pas largement disponible (catégorie 2), développement méthodologique ou conceptuel nécessaire (catégorie 3).

En France, le Conseil national de l'information statistique (CNIS) va coordonner une concertation pour définir des indicateurs de suivi. Il s'appuiera sur la publication en mars 2017 par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) d'une série d'indicateurs en France. Les principaux pourvoyeurs de données pour renseigner les ODD en France sont l'Insee, le Service de l'observation et des statistiques (SOeS) et la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees).

Un exemple : l'ODD n°5 demande de « *parvenir à l'égalité femmes-hommes* », considérée comme un principe de développement durable. Pour ce faire, il cible, entre autres : « *faire une place aux soins et travaux domestiques non rémunérés et les valoriser, par l'apport de services publics, d'infrastructures et de politiques de protection sociale et la promotion du partage des responsabilités dans le ménage et la famille* » ; « *garantir la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique* ». Les indicateurs de l'ONU correspondants sont : proportion du temps consacré à des travaux domestiques non rémunérés, par sexe, âge et lieu de résidence ; proportion de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux et les administrations locales. La France renseigne ces indicateurs, ce qui donne actuellement : 26% de femmes à l'Assemblée nationale, 25,4% au Sénat, 16% de femmes maires, etc. Pour le travail domestique, la France dispose des données suivantes : les femmes effectuent 4 heures par jour, les hommes 2 heures 13 mn. L'idée est que toutes les inégalités soient mesurées pour pouvoir être éradiquées par des mesures concrètes d'ici 2030.

Autre exemple : l'ODD n°12, « *obtenir des modes de consommation et de production durables* ». Une des cibles : « *réduire de moitié à l'échelle mondiale le volume de déchets alimentaires par habitant, au niveau de la distribution comme de la consommation* » se traduit par l'indicateur « *Indice mondial des pertes alimentaires* ». La France estime ses « *pertes et gaspillages alimentaires au long de la chaîne alimentaire* » à 150 kg par an par habitant-e. Autre cible : réduire la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation. L'indicateur de l'ONU est le taux de recyclage national, tonnes de matériaux recyclés. L'indicateur disponible en France est le taux de recyclage des déchets municipaux, qui était de 39% en 2015.

De son côté, l'ODD n°7 porte sur la fourniture « *d'énergie propre et d'un coût abordable* ». Parmi les cibles figure la proportion de personnes ayant accès à l'électricité. Pour la France cet indicateur est peu utile car il est de 100%. Mais en Afrique, les deux-tiers de la population, soit 600 millions de personnes, n'ont toujours pas accès à l'électricité. Elles ne consomment en moyenne que 162 kilowatts-heure par an (hors Afrique du Sud) alors que la moyenne mondiale est de 7000 ! Ces indicateurs mettent ainsi en lumière une injustice, car si l'Afrique émet très peu de gaz à effet de serre, elle subit de plein fouet les effets des dérèglements climatiques (sécheresses, inondations).

A défaut d'être juridiquement contraignant, le processus des Objectifs de développement durable devrait permettre de générer de nouvelles informations et d'établir des comparaisons entre pays. Il existe déjà des séries d'indicateurs en France : les 72 indicateurs de la Stratégie nationale de transition écologique vers le développement durable et les 10 nouveaux indicateurs de richesses. Il reste cependant difficile de formuler des indicateurs composites qui intègrent simultanément les aspects sociaux, environnementaux et économiques du développement durable, et qui prennent en compte systématiquement le genre afin de mesurer les écarts et inégalités entre femmes et hommes dans tous les domaines.

## Ressources

### Le dossier d'Adéquations

- ▶ Le Programme de développement durable d'ici 2030 : [>>>>](#)
- ▶ Les ODD, un programme universel : [>>>>](#)
- ▶ Programme de développement durable pour 2030, Accord de Paris sur le climat, quels impacts sur l'égalité femmes-hommes ? [>>>>](#)
- ▶ L'importance des indicateurs dans les nouveaux objectifs de développement durable : [>>>>](#)
- ▶ [Stratégie nationale de transition écologique vers le développement durable](#)

### Autres ressources

- ▶ Site des Nations unies sur les ODD : [>>>>](#)
- ▶ Rubriques ODD sur le site du ministère de l'Environnement : [>>>>](#)
- ▶ Indicateurs pour le suivi des objectifs de développement durable, INSEE : [>>>>](#)
- ▶ Rapport 2016 de la France sur la mise en oeuvre des ODD, juillet 2016 : [>>>>](#)
- ▶ Rapport de la commission européenne sur la situation des ODD dans l'Union européenne (novembre 2016, en anglais) : [>>>>](#)